

LA TOUR DU PONT D'AVIGNON

Article publié par le Dr Pierre PANSIER ¹
dans
Annales d'Avignon et du Comtat – 1930

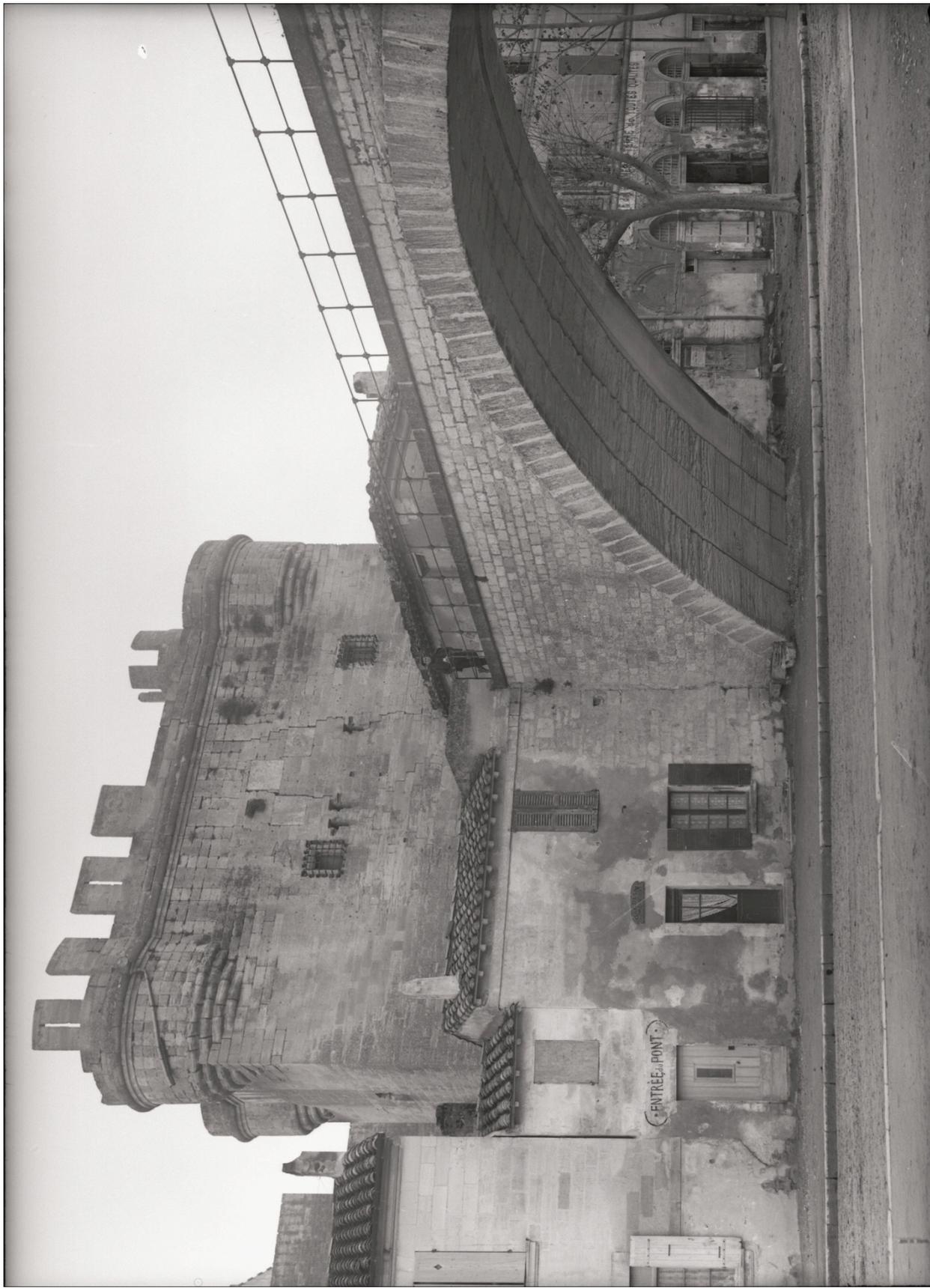
Avertissement

La transcription numérique (avril 2013) a été réalisée par Michel Berthelot (UMR 3495 – MAP) pour les besoins du programme de numérisation et de restitution 3D du pont d'Avignon (ANR PAVAGE). Il ne s'agit pas d'un strict fac-similé car pour en faciliter la lecture, les notes de bas de page ont été systématiquement regroupées sur une même page, ce qui n'est pas le cas dans la publication originale. Par ailleurs les trois illustrations proviennent des fichiers numériques originaux et non pas du volume des Annales.

Quelques coquilles ont été corrigées quand il n'y avait pas d'ambiguïté, d'autres sont simplement signalées dans le corps du texte.

Merci de signaler à pavage@map.archi.fr toute erreur rencontrée notamment dans les textes en latin.

¹ Né à Carpentras le 19 août 1864, décédé 26 octobre 1934



Bartésago, photo, Avignon, 1911

LA TOUR DU PONT SAINT-BÉNÉZET
(Façade antérieure)

LA TOUR DU PONT D'AVIGNON

PAR LE Dr P. PANSIER

I. La tour d'Urbain V, 1366-76. – II. Construction de la nouvelle tour du pont, 1375-85.
Démolition de la tour du pont, 12 sept. 1410. Sa reconstruction en pierres sèches.
IV. Reconstruction de la tour, 1414-1490. - V. La montée du pont ; sa destruction en 1728.

I

Jusqu'à la fin du XIII^e siècle les avignonnais (**sic**) avaient joui sans contestation de la propriété du pont construit par eux. Mais en 1293 Philippe le Bel s'étant rendu compte de l'importance stratégique de ce passage édifia en tête du pont, du côté de Villeneuve, une forteresse ou haute tour qui a résisté aux injures du temps. En 1307 il y ajouta un bastion pouvant loger une garnison. En 1311 commencèrent les contestations entre les rois de France et les comtes de Provence au sujet de la propriété du lit du Rhône et par conséquent de la propriété du pont. Ce procès n'a jamais eu de fin et durerait encore sans l'annexion du Comtat à la France¹

En 1366 le pape Urbain V de son côté émit la prétention d'élever, du côté d'Avignon, une petite tour à l'entrée du pont qui n'était défendue par aucun ouvrage. Les comtes de Provence n'avaient rien dit quand Philippe-le-Bel éleva la forteresse commandant l'entrée du pont en terre royale, mais quand le pape voulut élever sa pauvre petite tour à l'autre extrémité, Charles V souleva des difficultés. Elles furent vite aplanies et par un compromis avec le pape du 11 avril 1366, le Roi consentit à ce que le portail de pierre commencé « *sur la fin du pont du costé d'Avignon en terre ferme feust parachevé* ».

On construisit alors non pas un portail, mais une simple tour en arrière du châtelet actuel sur le côté méridional de la descente. Cette tourelle communiquait avec le vieil hopital St Bénézet au moyen d'un escalier. Elle fut achevée en août 1368².

¹ . Falque : *Le procès du Rhône*, 1908, Paris Champion.

² 1368, août. Jhi de Brivo pro coperiando de tegulis turrim lapideam existentem in capite pontis S. Benedicti, de manu tantum, 3 fl. – Guillelmo de Castrogaudio pro infustando dicte turris, de manu tantum, fl. 5. (Arch. de Vaucl. G 118 fol. 3, relationes operum clausure civitatis).

Environ neuf ans plus tard on jugea ce moyen de défense insuffisant et on décida de construire une grande tour ou portail bloquant complètement l'entrée du pont. En 1375 quand on eut commencé les travaux de cette grande tour on s'aperçut que la primitive tourelle était gênante et inutile. Sur l'ordre spécial du pape elle fut démolie jusqu'au niveau du pavé du pont. Cette démolition était terminée en fin janvier 1376¹.

En fin mars 1376, à la montée du pont, *là où était la petite tour qui fut démolie*, on élève un mur de moellon ; dans ce mur on perce deux portes, mais on enlève l'escalier descendant à l'hôpital du pont².

La tourelle d'Urbain V était surmontée d'une cloche qui fut brisée au cours de la démolition. On la donna à refondre à *l'estamaire* maître Bénéchion et on la réserva pour le campanile de la grande tour³. Mais comme nous verrons qu'en 1378 on fabriqua une cloche spéciale pour le campanile de cette tour la cloche de la tourelle dut être employée ailleurs.

¹ 1376 25 janvier. De dirruendo parvam turrim supra pontem. -- Vobis dnis Bertrando Astoaldi et Hugonino de Sadone, sindicis,... significo ego Jhs de Regio, director operum clausure civitatis, quod pridie ex speciali mandato D. N. pape ordinavi quod illa parva turre que erat ante magnam turrim novam, dirrueretur ad evictandum periculum quod videbatur arqui dicti pontis ad introtum ipsius ;pro qua quidem dirruycione ipsius turre dnus Bernardus de Manso et ego... convenimus cum Jhe de Lectore, fusterio ut ipse dictam turrim dirruere deberet usque ad pavementum dicti pontis pro precio XXV fl. Idcirco quoniam dictam opus est quasi perfectum... placeat vobis de peccuniis octavi vini sibi experidi facere per thesaurarium vestrum gabele predicte dictam summan. (A. de la ville, CC comptes de la gabelle du vin de 1376 à 1392, folio 110 verso).

² Cum modo noviter necessitas urgebat, fecimus fieri unum parietem de burgueto ad assensum pontis Rodanis in loco ubi solebat esse parva torella que fuit sendita... incipiendo in die XXVIII marcii et finiendo in die V aprilis... (Folio 130).

Pro ponendo duas portellas ad pontem Rodani ubi est factus murus de novo, et faciendo amoveri gradaria per que ascendebatur de hospitali ad turrim, fuerunt due diete fusteriorum valentes VIII grossos... die VII aprilis LXXVI (folio 27).

³ 1379 24 janvier. Solvatis magistro Benechiono, stagnerio pro faciendo refici unam campanom comunitatis que solebat stare supra turellam parvam que facta fuit jamdudum antequam magna turre incipiatur in capite pontis Rodani, que campana quando dicta turella dirupta fuit et campana deposita, fuit a casu diruta, ita quod reficeretur propter quam refficionem et adicionem cupri seu metali, totum, computato et omnibus expensis, ascendit ad XIV fl. cum uno grosso ; quosquidem dicta de causa habere debet idem Benechionus... adeo quod dicta campana poni possit supra coclera dicte magne turre de novo facte... (*Ibidem*, folio 393 verso).

II

La construction de la nouvelle tour du pont avait commencé en 1375 sous la direction de Bernard de Manse et de Jean de Regio. Le 30 janvier 1376 on prend sur les recettes des gabelles de la ville la somme de mille florins « pour continuer les travaux de la grande tour du pont du Rhône »¹

A la fin de l'année 1375 on avait dépassé le niveau du premier étage². Le 20 février 1376 on donne à prix fait la menuiserie des portes de la tour. C'est André Férigoule, *fustier*, qui prend l'adjudication de ce travail pour le prix de huit florins de main-d'œuvre, tous les matériaux devant être fournis par la Ville³.

André Férigoule ne se pressant pas d'exécuter ce travail, l'entreprise lui fut enlevée, et fut concédée à Géraud Brès (cf. pièce 2).

Les portes étaient terminées le 29 mai, on avait employé à leur fabrication 353 gros clous de fer étamés fabriqués par le forgeron Jérôme Zenobii⁴

¹ 1376 30 juin. Placeat vobis dnis sindicis... facere expediri Bernardo Richerii, civi vestro, pro solvendo operibus magne turris pontis Rodani in ipso opere duntaxat convertendis... mille fl. (Folio 111 verso).

² 1376, 15 février. Magister Petrus de Arelate, faber de anno LXXV proxime preterito, ad mandatum meum et requisitionem fecit omnes claves que sunt in primo solario magne turris pontis Rodani ad clavandum ipsam turrim que sunt XVI in universo... et ego Jhs de Regio predicta scripsi. (Folio 114).

³ 1376, 20 février. Cum dederim ad faciendum portam de fusta turris magne pontis Rodani versus civitatem Avinion. magistro Andree Ferigole, fusterio, ad precium factum de manu sua duntaxat octo flor., ego cum debeo sibi providere de omni fusta necessaria et de omnibus ferramentis et ipse debet portas facere ac duplari cum mandamentis et omnibus aliis ornamentis... placeat vobis sibi expediri facere primo pro fusta V fl. ; pro clavellis stagnatis IV fl. (Folio 114 verso)

⁴ 1376, 29 mai. Jeronimus Zenobii, faber, confessus fuit habuisse decem fl. pro 354 clavellis magnis et magne forme stagnatis pro clavando barras portarum turris Rodani. (Folio 136).

Le 5 mars on mandate Jean de Giraudi, serrurier, d'une somme de six florins, prix de deux quintaux de fer destinés à faire les barreaux des fenêtres de la tour¹.

En avril nous trouvons le *fustier* Girald Brès en train d'édifier le second plancher de la tour. Ce plancher est en chêne avec des chevilles de fer comme le plancher du premier étage. La main-d'œuvre seule coute 90 florins².

Girald Brès est secondé dans ce travail par Jean de Milan, entrepreneur de tous les travaux de ferronnerie de l'œuvre des remparts³.

Les poutres de chêne employées à la construction de ce plancher avaient été vendues à la ville par le cardinal Pierre de la Jugie, qui les avait achetées en 1375 pour des nouvelles constructions qu'il comptait faire dans sa maison. Ce projet n'ayant pas eu de suite, il céda ces matériaux à l'entreprise des remparts⁴.

¹ 1376, 5 mars. Magistro Jhi le Giraudi, fabro, duo quintalia de ferro pro faciendo virgas ferreas necessarias ad fenestras ferreas magne turris pontis Rodani, sex fl. (Folio 115 verso).

² 1375, 5 avril. Dnis sindicis. Cum expedit ut statim provideatur de faciendo fieri secundum solarium ad magnam turrim pontis Rodani et quod fieri debet totum de fustis de quercu cum clavibus de ferro sicut est ilud primum ibidem factum ; quodquidem solarium debet facere magister Beraldus Brissi, fusterius quem reputo bonum probum et fidelem in suo misterio, et qui melius forum fecit ; qui habere debet pro manu sua usque ad complementum totale dicti operis de faciendo serari fustas et illas parari et portari supra turrim ubi sunt collocande, nonaginta fl. ego nomine civitatis sibi ministrare debeo omnes fustas et ferramenta... ; placeat vobis ut ipse posit dictum opus incipere prefato magistro Geraldo facere expediri 2 fl. (Folio 125).

³ 1376, 20 juillet. Cum magister Jhs de Mediolano, faber, seralherius operum clausure civitatis, proponat se fecisse diversa opera de ferro a die 17 mensis aprilis usque ad presens pro diversis cancellis, portalibus et barreriis ac pro secundo solario magne turris pontis Rodani, videlicet pro clavendo magnos solerios in dicto solario positos.. placeat vobis dare ordinem quod comitatis dno Bernardo de S. Desiderio qui est expertus vel alteri de quod vobis videbitur, qui vadat ad loca omnia ubi dicit posuisse ferraturas et de pondere ferri clavium dicte turris se informet et secundum quod reperierit mandatis thesaurario ut illam quantitatem pecunie quam juste habere debebit eidem solvat. (Folio 174).

⁴ 1375, 23 septembre. Ego Raymundus de Caselis, receptor gabellarum civitatis Avinion. pro D. N. papa deputatus recepi mandatum a dno meo cardinali Albanensi die 19 augusti quod solverem pro certis lignis et fustis pro operibus turris Avinion ccc fl. ; de quibus ego solvi cc fl. die 23 septembris duo Ramundo de Baurcio, capelano dni cardinalis Narbonen.

1376, 28 juillet. Cum jam empte fuerunt XXII (trabes magne de fusta de quercu pro clavendo magnam turrim de capite pontis Rodani a dno Raymundo, cubiculario dni cardinalis Narbonensis, que fuste fuerant portate pro hospiciis novis dictis dni cardinalis, pro precio ccc fl..., de quo precio soluti fuerunt solum cc fl. ; quare cum in rei veritate debeantur pro dicta fusta que tota conversa est in dicta turri et in pontibus portalis S. Anthonii et Imberti, duobus de minoribus exceptis que fuerunt unna ((fl. alia (... placeat vobis mandare thesaurario ut ipse solvat dicto Raymundo dictam restam octuaginta sex fl. (Folio 157 verso).

Alpéras Matharon était garde du pont. En plus on l'avait chargé de surveiller les travaux de la tour, de s'assurer journallement si la maçonnerie était bien faite, si le ciment employé était de bonne qualité. Pour cela, le 30 mai 1376, le directeur des travaux, Jean de Regio, lui fait attribuer une gratification de 12 florins. (Cf. pièce 1).

Les entrepreneurs de la maçonnerie de la tour étaient Raymond de Monteux et son neveu Gamot : on leur donnait habituellement cent florins par mois¹. Mais on était en retard avec eux, puisque en septembre, pour continuer les travaux, Raymond de Monteux exige un supplément de 300 florins², et dès que cette somme eut été dépensée, il arrêta la construction.

Le 4 décembre les syndics consacrent une somme de deux mille florins à la continuation des travaux de la tour (cf. pièce 3).

¹ 1376, 17 juillet. Placeat vobis ad inem quod opera murorum et edificiorum magne turis capitis pontis Rodani non cessent facere de pecunia gabele vini tradi Gamoto, nepoti magistri Raymundi de Montiliis lapicide in Villanova, qui habet sub certo precio facto facere basimenta dicte turris c fl. (Folio 151).

1376, 4 août. Placeat vobis mandare thesaurio vestro up ipse solvat magistro Raymundo de Montiliis qui habet pro certo precio facto facere fieri turrim magnam capitis pontis Rodani adeo quod ipse possit bastimenta dicte turris prosequi CCCC fl ;. (Folio 157).

1376, 18 septembre. Pro prosecutione operis turris magne pontis Rodani et ne opus ipsem cesset, placeat vobis mandare quod thesaurarius solvat magistro Raymundo de Montiliis qui habet fieri facere dictam turrim C fl ;. (Folio 172 verso).

² 1376, 19 septembre. Cum magister R. de Montiliis, lapicida, pro prosequendo opus magne turris pontis Rodani coram vobis proposuit se nullo modo dictum opus posse prosequi cum illis centum fl. quod die hesterno fecisti sibi expediri, placeat vobis mandare thesaurario ut solvat dicto magistro Raymundo occasione operis dicte turris trecentos fl. (Folio 173).

Le plancher du second étage était terminé le 13 décembre, date à laquelle on paye à Giraud Brès, un dernier acompte de 25 fl. ; on lui paye aussi la fourniture de deux portes et la réparation d'une troisième ¹.

Les travaux de construction de la tour se poursuivent activement en 1377. L'entrepreneur de la maçonnerie est toujours Raymond de Monteux, *lapicide* ; il est nommé parfois *notaire et marchand de pierre à Villeneuve* ². En tout cas c'est le maçon Blanchet qui, travaillant en sous-ordre, montait les murailles de la tour. Le rôle de Raymond de Monteux devait se borner à fournir des pierres ³.

Quand il y avait une modification à apporter dans les travaux déjà exécutés, on s'adressait directement à Jean Blanchet. Ainsi le 29 janvier 1377 on lui paye 18 florins 20 sous pour avoir muré une porte et deux fenêtres de la tour. Ces ouvertures, donnant sur le Rhône avaient été condamnées parce qu'elles diminuaient la solidité de l'édifice ⁴.

¹ 1373, 13 décembre. Cum magister Giraudus Bresi, fusterius, jam sunt duo menses elapsi receperit ad precium factum solarium secundum magne turris pontis Rodani pro precio LXXXX fl... quare cum dictum opus sit receptum et acceptatum pro bene facto, vobis placeat mandare thesaurario ut ipse eidem magistro Giraudo solvat XXV fl. restantes sibi ad solvendum. Item pro factura duarum portarum de novo facturum in introitu amborum solariorum turris supradicte... duos fl. Item pro clavellis et portatura fuste unum fl. X s. Item pro reformando unam de magnis portis de facta que non poterat claudi IX fl. (Folio 202-203).

² 1381 30 juin. Magistro Raymundo de Montiliis, notario et mercatori lapidum de Villanova, Avinion. dioc. occasione operum unius turris de petra jamdiu incepte et complementi ejusdem in muralhia orti fratrum predicatorum, quamquidem turrim complendam recepit ipse magister Raymundus a syndicis. (Folio 451 verso).

³ 1377, 2 mars. Pro prosecutione operis magne turris pontis Rodani, adeo quod ipsum opus non cesset, placeat vobis mandare thesaurario ut ipse solvat magistro Raymundo de Montiliis, lapicide, directori dicti operis, centum fl. De quibus secundum conventionem factam pridie debet ipse magister Raymundus statim tradere pro massoneria operum predictorum Jhi Blancheto L fl. (Folio 216 verso).

⁴ 1377, 29 janvier. Magistro Jhi Blancheto, pererio, pro murando tuellam seu portam collaticiam factam in pariete magne turris pontis Rodani versus aquam cum duabus fenestris factis ibi de prope, que omnia reddebant dictam turrim valde debilem, et propterea de mandato syndicorum fuerunt clause et murate pro evidenti utilitate turris XVIII fl. XX sol. (Folio 210 verso).

Raymond de Monteux s'absentait souvent. Aussi c'est au nom du procureur Bernard Richier, que le mandat de paiement du 26 mars 1377 est libellé, *en l'absence de Raymond de Monteux, maître de l'œuvre*. Il est spécifié que Bernard Richier donnera la moitié de la somme mandatée, soit 50 florins au maître de la maçonnerie Jean Blanchet et les autres 50 florins serviront à réparer les échaffaudages, ou les machines à monter les pierres, accidentellement détruits quelques jours plus tôt ¹.

Les deux associés, Raymond de Monteux, titulaire officiel de l'entreprise, et Jean Blanchet, maître de la maçonnerie, ne s'entendaient pas toujours. Il en résultait que fréquemment les travaux étaient arrêtés. En attendant la fin de leur démêlé et l'apurement de leurs comptes, le directeur des travaux de la construction des remparts, Jean de Regio, le 22 juillet 1377, se fait voter une somme de 64 florins : il en distribuera 50 à Jean Blanchet de semaine en semaine, au prorata des travaux effectués ou dus ; les 14 autres seront donnés au fustier qui monte les échaffaudages à mesure que la tour s'élève ².

Malgré ces incidents les travaux continuaient, le 21 août on pays 300 florins à Raymond de Monteux et 100 florins à Jean Blanchet.

¹ 1377, 16 mars. Pro prosecucione operis magne turris pontis Rodani placeat vobis mandare thesaurario ut ipse tradat Bernardo Richerii, domicello Avinon., ut procuratori magistri Raymundi de Montiliis, magistri operis nunc absentis a dicta civitate et istis partibus non existentis, centum fl. ita tamen quod dictus Bernardus de dictis centum fl. statim priusquam recipiat ipsos, faciat prosequi dictum opus et de ipsis solvere debeat pro massonibus et opere massonarie magistro Jhi Blancheti, perario, qui est magister massonarie predictae L fl. et ultra hoc facere teneatur de residuo reparari engenium [quod] casualiter fuit destructum die sabbati proxime preterita (Folio 223).

² 1377, 21 juillet. Cum propter discordias quas invicem habent magister R. de Montiliis, qui habet factum turris pontis Rodani, et Jhs Blancheti, qui est magister massonarie prefate turris, cotidie occurit quod opus ejusdem turris cesset, et sic dimittendo opus, ipsum nimis posset circa ejus perfectionem dilatari ; quare ad obviandum impedimentis que obveniunt ex dictis discordiis et ut opus predictum possit continuarii usquequo fuerunt dicte discordie sedate et compota dicti magistri Raymundi visa et concordata, placeat vobis mandare thesaurario ut ipse tradat Garnerio de Sadone LXIV fl. quos habeat distribuere isto modo : videlicet prefato Jhi Blancheti de septimana in septimana secundum quod ipse idificabit usquequo fuerint XL floreni in opere fiendo consumpti, et XIV restantes solvat illi fusterio qui levat engenia ambo in altitudine debita. (Folio 250 verso).

Le mandat du 24 novembre attribue 200 florins à Raymond de Monteux et 100 florins à Jean Blanchet, tant pour lui que pour les autres maçons travaillant à la tour ¹.

On s'occupe de la toiture de la tour ; le 10 avril on passe un marché avec Hugonin Parisot, charpentier, pour la fourniture de 12 grosses pièces de chêne ².

Le 30 juillet, sur le rapport d'Alpéras Matharon, capitaine du pont, on mandate Jean Blanchet d'une somme de 3 livres ou 60 sous, pour avoir fait dans les murs les trous destinés à recevoir les extrémités des poutres ³.

Alpéras avait donc monté en grades de simple garde et surveillant il était devenu capitaine du pont.

Les pièces de chêne étant arrivées le 15 juin on traite avec Gérard Brès qui, moyennant 115 florins se charge du transport de ces poutres et de l'établissement de la charpente de la toiture, en fournissant tout ce qui sera nécessaire, sauf les pièces de fer ⁴. Celles-ci sont payées 156 florins au forgeron Jean Zanobi ⁵.

¹ 1377, 21 août. Pro prosequendis operibus turris pontis Rodani placeat vobis mandare thesaurario ut ipse solvat magistro Raymundo de Montiliis, magistro dicti operis, CCC fl. Item Garnerio de Sadone causa distribuendi et dandi Jhi Blancheto, masono et operario ipsius turris per partes secundum quod operabitur C fl. (Folio 262).

1377, 24 novembre. Aux mêmes pour les mêmes causes mandat de 300 florins. 5Folio 299 verso)

² 1377, 10 avril. Cum jamdiu fecerim mercatum cum Hugonino Parisoti, fusterio, de XII fustis magnis de roere seu quercu causa faciendi ultimum solarium magne turris pontis Rodani... placeat vobis manare thesaurario ut statim dicto Hugonino tradat LX libras. (Folio 227)

³ 1377, 23 juillet. Cum pridie fecerimus de muro magne turris pontis frangere in octo partibus pro locando buchetos ad sustinendum somerios ultimi solarii, pro quo, secundum relacionem Alperacii Matharoni, capitani dicti pontis, debentur operariis qui dictum opus fecerunt III libras ; idcirco placeat vobis mandare thesaurario ut ipse solvat Jhi Blancheto, qui dictum opus fieri fecit, dictos LX sol. (Folio 271 verso).

⁴ 1377, 16 juin. Cum in magna turri pontis Rodani amodo de petra modicum possit edificari nisi prius fiat ultimum solarium, quod est in summimate ipsius fiendum, et modo noviter sit portata fusta de quercu causa faciendi fieri dictum solarium quod indiget celeri expedicione, die hesterno in presencia dni Jhi de de Cario, assessoris, cum suo consilio et assensu conveni cum magistro Gerardo Bressi ad faciendum solarium supradictum ; videlicet primo ad faciendum trahi fustam de aqua Rodani et de ipsa faciendum quatuor magnos somerios cum suprasomeriis et cum buchetis duplicibus in quolibet capite et ipsos sommerios clavandum... et omnia alia faciendum que spectant ad opus predictum quousque fuerit completum... pro precio XCV fl... Igitur placeat vobis mandare thesaurario ut ipse solvat de dicta summa modo presenti LX fl. et opere completo LX restantes (Folio 243).

⁵ 1377, 26 juin. Placeat vobis mandare thesaurario ut solvat magistro Jeronimo Zanobii, fabro commoranti prope ecclesiam S. Desiderii, pro XXIV magnis peciis ferri ad clavandum sommerios ultimi solerii magne turris pontis Rodani CLVI fl. (Folio 245).

On s'occupait aussi de l'embellissement de la tour. On avait chargé le sculpteur Barthélemy Cavalier de tailler dans la pierre une statue de St-Pierre, pour le prix de 25 florins. On lui paya ensuite 8 gros pour apporter la statue dans une salle sous le pont. Là elle fut confiée aux soins du peintre Guillaume Barthélemy, dit Nobis, qui était chargé de la dorer. Cette statue devait orner la façade principale de la tour ¹.

Je ne trouve ensuite pas d'autres dépenses pour cette année-là que l'achat d'une barre de fer et de gonds pour l'escalier de la tour du pont ².

La construction de la tour était à peu près achevée en 1377. L'année suivante nous trouvons le 27 avril un mandat de 30 florins payés à Jean Blanchet pour travaux de maçonnerie ³ ; le 22 juin autre mandat de 50 florins pour les constructions restant à exécuter à la grande tour du pont ⁴.

¹ 1377, 26 août. Placeat vobis mandare thesaurario ut ipse solvat magistro Bartholemeo Cavallerii, ymaginatori Pictav. dioc, qui fecit modo noviter ymaginem S. Petri apostoli de petra que est ponenda ad magnam turrim pontis Rodani, pro petra sua et omni suo labore, secundum precium factum XXV fl. ; et ultra pro faciendo dictam ymaginem portari de sua aphoteca ad dictum pontem in unam cameram que est subtus pontem, causa ibi faciendi illam ymaginem et ornandi sicut decet, que est hodie illuc portata, octo grossos.

Item pro pictura ipsius videlicet totam coperiendo de auro purissimo, mandetis solvi magistro Guillelmo, dicto Nobis, pictori, pronunc XX fl. (Folio 261).

² 1377, 10 septembre. Compte de Jhs, dictus lo grand, serralherius operum publicorum civitatis. – 6 août. Fecit unam barram de ferro et quinque goffonos grossos pro scalerio turreis pontis... (Folio 294).

³ 1378, 27 avril. Pro massoneria magne turreis pontis Rodani, magistro Jhs Blancheto, peyrerio, magistro dicte massonerie, XXX fl. (Folio 308).

⁴ 1378, 22 juin. Magistro Jhj Blancheto qui de manu et massoneria facit opus quod adhuc restat ad faciendum in magna turreis pontis L fl. (Folio 360).

Le 13 juin on paye un mandat de 400 florins à Raymond de Monteux ; mais la plus grande partie de cette somme devait solder les pierres qu'il avait fournies pour la clôture du jardin des frères prêcheurs ¹.

Le 3 juin on achète 114 florins de bois pour la toiture de la grande tour du pont ². Le 22 juin on paye un mandat de 50 florins à Jean Deloulme, fustier, à qui avait été donnée l'entreprise de toiture de la tour et du clocher qu'on s'était décidé à faire au sommet de l'édifice ³.

Pour le travail de ce clocher le 12 août on paye à Jean Deloulme un autre mandat de 40 florins ⁴.

La cloche de la tour du pont était prête bien avant que le clocher soit en état de la recevoir. Pour sa fabrication on avait acheté 16 quintaux 58 livres de métal (cuivre). Le chapitre de St-Pierre alla processionnellement, la croix en tête, assister à la fonte de la cloche et reçut pour sa peine 2 florins. La cloche était terminée à la date du 3 mars 1378 ⁵. Le fondeur avait nom Aymonet Flori.

¹ 1378, 18 juin... pro expedicione magn turris Rodani necnon pro petra necessaria causa claudendi ortum fratrum predicatorum secundum mandatum dni cardinalis Nemaus., vicarii, Raymundo de Montiliis CCC fl. (Folio 317 verso).

² 1378, 2 juin. Cum de necessitate oporteat de presenti fieri facere copertorium magne urris pontis Rodani, propter quod opus faciendum isto die dnus B. de Manso et ego Jhs de Regio retinuimus tres duodenas de fusta Durencie, placeat mandare thesaurario ut pse solvat CXIV fl. (Folio 317 verso).

³ 1378, 12 juin. Pro incipiendo copertorium magne turris pontis Rodani et campanile fieri ordinatum supra ipsum copertorium, quod opus datum est ad faciendum de manu operis Jhi de Ulmo, fusterio, sub precio CXL fl., placeat vobis mandare thesaurario ut solvat pro isto principio operis sicut est de pacto L fl. (Folio 364).

⁴ . 1378, 12 août. Pro prosecucione operis copertorii de fusta clocherii ad tenendum campanam fieri debendi supra magna turri pontis Rodani... Jhi de Ulmo qui dictum opus facit, XL fl. (Folio 322 verso).

⁵ 1378, 3 mars. Cathaguerre de Dinossiis, campsori, pro XVI quintalibus et LVIII libris metalli per ipsum traditis causa faciendi campanam communitatis que poni debet supra magna turri pontis Rodani, CLXV fl.

Eidem pro tara metalli que superfuit facta campana et quod ipse rehabuit et causa faciendi fieri cavalletos ad tenendum bozas et causa faciendi portari metallum et bozas et cordas, V fl.

Eidem pro capitulo S. Petri, qui canonici et capitulum cum cruce dicte ecclesie processionaliter iverunt et interfuerunt quando dicta campana fuit facta, II fl. (Folio 307 verso).

Le 12 mars 1378 il touche 58 florins pour sa peine et tous frais (bois, charbon, ouvriers) faits à l'occasion de ce travail ¹.

Le 22 juin la cloche fut bénie par l'évêque d'Aigrefeuille assisté du curé de St-Symphorien. Pour cette cérémonie l'évêque touche un florin et le curé 5 sous. Le fondeur Aymonet Florit reçoit 4 sous. On dépense en plus en encens et myrrhe, 25 sous, et pour un cierge 28 sous 6 deniers ; 15 sous pour de la toile, 10 deniers pour la collation consistant en pain et vin. ²

Comme autres travaux notons en mai l'aménagement d'une salle pour les gardes de la tour ³.

En avril-mai 1378 on établit un plancher dans une tourelle située sur la tour du pont, on fait deux portes à l'escalier en vis ; on apporte un évier en pierre et on le met en place ; on installe trois lits en bois, une table à manger, un dressoir ; on met une porte au milieu de l'escalier. Enfin on aménage la chambre du capitaine de la tour ⁴.

On achète quatre candélabres de fer ; l'un est pour la chambre du capitaine, les autres trois sont pour la grande salle ;

¹ 1378, 12 mars. Magistro Aymoneto Floriti, qui dictam campanam fecit... pro magisterio et manu sua ac eciam omnium laborum suorum et quorumcumque aliorum operatorum quos tenuit in faciendo dictam campanam, inclusis carbonibus, lignis et quibuscumque aliis expensis, LVIII fl. (Folio 341 verso).

² 1378, 22 juin. Jhi Carnenario, notario, de Papia, pro expensa facta ista die in aciendo consecrari campana turre pontis, videlicet : pro episcopo qui fecit officium, I fl. regine ; pro una torcia ponderis VI b. $\frac{3}{4}$ XXVIII S.IX den. ; protella , II cannas, XII s. ; pro vino et pane, X den. ; pro encenso et mirra, II S. ; pro curato S. Simphoriani V S. ; pro Aymoneto, IV S. qui promisit restituere tellam ; pro magistro Gerardo et sociis, IV S. Summa III fl. XIX S. VIII d. (Folio 311).

³ 1378, 15 avril. Item (G. Bressi, fusterius), fecit unum solerium subtus turrim magnam pontis S. Benedicti ; in quo solerio jacent brigantes qui custodiunt ipsam turrim, XLVIII fl. (Folio 311).

⁴ 1378, 21 avril. – 22 mai. Et primo emit magister Giraldus Bressi, fusterius, duas pecias de ulmo, de quibus fuerunt facte due porte in gradario vitis pontis, III libras ;... item pro faciendo unum solarium in quadam turnella supra turrim pontis, I lb XII S. ; item pro sex cannis et sex palmis cum dimidio quadratis taulamenti ad faciendum tres lecterias , unam tabulam ad comedendum, unum dressatorium, unam portam in medio gradario vitis pontis, et pro allogando cameram castellani dicte turre, V fl. II S... item pro portando ayguerium de petra videlicet de Rodano usque ad turrim pontis ; VIII S. ; pro tribus dietis fusterii ad tirandum dictum ayguerium supra turrim et ponendum in suo loco, I lb. IV S. (Folio 316).

deux sont placés en dessus de la table ¹.

On s'aperçut très vite que, à cause de la trop grande portée des bois, la toiture de la tour fléchissait, et en août on décida de la soutenir en son milieu par un mur en « *cadasca et postaira* ». Ce mur, y compris la réparation et la corde de l'engin qui montait les pierres, coûta cent florins ².

Le 17 janvier 1379 on paye 15 florins à Jean Deloulme, solde de ce qui lui était dû pour la charpente de la toiture de la tour ³. Mais après l'apurement de ses comptes, en mai 1379, Deloulme obtint une gratification de 41 florins ⁴.

La tour du pont fut recouverte en plomb. A cet effet le 21 juin 1379 on acheta 63 quintaux 81 livres de plomb à l'épicier Guillaume Girald. Ce métal était rare, puisque pour se le procurer il fallut passer par l'intermédiaire d'un courtier juif. En juillet on paya encore 49 quintaux 92 livres de plomb à Pierre Dubos, l'épicier ⁵.

¹ 1378, 29 mai. Pro quatuor candelabris, de quibus duo sunt in muro cum gippo, unum in camera et alterum in aula magne turris predictae, alia duo ad tenendum supra mansm, XII gros. (Folio 319-320).

² 1378, 27 août. Cum de necessitate expediat ut statim fiat murus de cadascis ordinatus fieri debere superius in summitate turris pontis Rodani causa sutinendi copertorium ordinatum pro magna dicta turri coperienda et quod predicta, tam de dicto muro quam copertorio, faciat antequam inceperit yems intrare, itaque causa solvandi massonariam et operarios et faciendi ingenium reparari et unam cordam habendi pro ipso ingenio... dno Bernardo de Manso, canonico B. M. Villanova, C fl. (Folio 323).

³ 1379, 17 janvier. Jhi de Ulmo, fusterio, pro resta sibi debita pro copertorio magne turris pontis Rodani per ipsum facto et noviter completo, XV fl. (Folio 323).

⁴ 1379, 11 mai. Cum pridie in consilio civitatis de proxime preterito mensis aprilis lecta fuerit una peticio pro parte magistri Jhis de Ulmo quomodo ipse magister Jhs receperat ad faciendum copertorium de fusta cum capellania magne turris pontis Rodani supra se, de manu magisterii omnibus suis labore et expensis, sub precio convento LXI fl... *après expertise on lui accorde le supplément qu'il demandait 41 fl.* (Folio 415-416).

⁵ 1379, 21 janvier. Guillermo Gerald, pro LXIII quintalibus et LXXXI libris plumbi empti causa faciendi coperire copertorium de fusta factum et positum supra turrim pontis Rodani, 184 florins 5 sous. – Item illi judeo qui fuit corraterius ad inveniendum nobis plumbum I fl. et VIII sol.

1379, 13 juillet. Cum pro prosequendo coperturam magne turris pontis Rodani de plumbo sicut est inceptum fecerimus retineri certam quantitatem plumbi quam habet Petrus de Bosco, speciator, prefato Petro de Bosco solvatis LXIX fl. et XVIII S... *pour 49 quintaux et 92 livres de plomb.* (Folio 429 verso).

C'est Anselme le chaudronnier qui étendit les lamelles de plomb sur les planches de la toiture. On finit de le payer en octobre : il toucha en tout 165 florins¹.

Anselme le chaudronnier avait fait une boule en cuivre surmontée d'une croix qui devait orner la pointe de la toiture de la tour. On la fit dorer par Antoine de Pavie, *l'argentier*².

En juin 1379 on paye aux maçons quelques petits travaux exécutés à la tour ; tels que dallage aux bords de la tour se raccordant aux lames de plomb de la toiture ; couverture de l'escalier à vis et de la cheminée. Le tout leur fut compté 25 florins³

¹ 1379, 26 mai. Magistro Anselmo, payrolerio, causa prosequendi copertorium de plumbo magne turris pontis Rodani, XV fl. (Folio 419 verso).

1379, 14 octobre. Cum copertorium turris Rodani sit quasi in fine sue perfectionis et, ut sumus informati, Anselmus, payrolerius, qui opus direxit sub certo precio cum ipso convento pro labore suo et suorum operariorum non recepit nisi duntaxat in una parte XL fl. de regina et in alia XXV de XXIV sol., eidem Anselmo solvatis C fl. (Folio 437).

² 1379, 1 avril. Anselmo, payrolerio, pro XLII libris cum dimidia et quarta media cupri positi de suo cupro in fabricando pomum cum cruce qui sunt ponendi supra pinaculo turris pontis Rodani, X fl. XV S. XI d. (Folio 408 verso).

1379, 10 mars. Magistro Anthonio de Papia, argenterio, qui debet indeaurare illam pomam quam fecit de cupro magister Ancelmus, payrolerius, ad ponendum ipsam supra caput pinaculi copertorii turris pontis et cum una cruce eciam de cupro facta pro ponendo supra dictam pomam ; pro emendo carbones et alia sibi necessaria et solvendo operariis qui juvarunt ipsum de die in diem pro parte sui laboris opere facto et in deductionem illius quantitatis quam habere debet completo opere, sex fl. currentes de regina ; Item faciatis eidem argenterio per Paulum Mathei expediri tantum argentum finum quantum fuerit necesse pro solvendo dictam pomam usque videlicet ad summan dimidie marche vel sex unciarum. (Folio 405 verso).

1379, 18 avril. Magistro Anthonio de Papia, argenterio, pro totali complemento operis pome et crucis cum aliis ornamentis per ipsum factis ad ponendum ipsa opera supra pinaculum magne turris ad rationem de sua manu et labore... ascendunt omnes ad XXXV libras XVI sol., ita quod deductis X fl. de regina quos recepit in duabus vicibus dictis de causis et pro opere predicto sibi restam viginti quatuor lb. cum uno solido. (Folio 413 verso).

³ 1379, 5 juin. Cum in turri magna pontis Rodani restant aliqua minuta opera compleri, videlicet bardatum inceptum circumcirca copertorium dicte turris et copertorium vitis ac eciam copertorium chaminee, pro quibus omnibus perficiendis materia est parata, non restat nisi manus, propterea volumus ut Ynardo de Novis qui scribit vinum in dicto ponte tradatis XX fl. causa ipsos solvendi de die in diem massonibus qui dicta opera complebunt. (Folio 427).

En janvier 1380 on charge l'entrepreneur Jacques de Nyons d'achever tout ce qu'il reste à faire dans la tour, tant charpente que maçonnerie ; asavoir : terminer le dallage et la toiture de l'escalier à vis, achever les petites tourelles qui sont au sommet de la grande tour. On lui donne pour cela cent florins ¹.

On paye ensuite 20 florins à Anselme le chaudronnier en acompte de ce qui lui était encore dû pour la couverture en plomb de la toiture. Jean Zenobii le forgeron fabrique 16 crochets de fer pour soutenir les gouttières en plomb de la grande tour ².

En 1381 le fustier Jean Morilhe fait quelques aménagements au plancher de la tour. On termine ensuite le manteau de la cheminée et on enduit de plâtre un plancher ³.

Nous constatons cette année-là qu'Alpéras Matharon a eu Remirot Sance comme successeur dans ses fonctions de capitaine de la tour du pont.

En 1382 on complète les fortifications de la tour par l'établissement de créneaux. On les avait projetés trop minces en simples moellons dits *bujets*. Il était à craindre que, aussi faibles, ils ne soient renversés par le vent ; aussi décida-t-on de les faire en gros blocs de pierres de taille ⁴.

¹ 1380, 18 janvier. Jacobi de Nionis, ad faciendum fieri omnia opera que quomodolibet restant fienda, tam de fusta quam de petra, in turri magna pontis Rodani, C fl. ita quod ipsa turris ex toto compleatur et de bardamento et coperiendo vitem et de faciendis solaribus et turnellis parvis que sunt in summitate dicte turris... (Folio 446).

² 1380, 17 janvier. Magistro Anselmo, payrolerio, in deductionem reste quam habere debet occasione copertorii de plumbo quod ipse fieri fecit, XX fl. (Folio 446).

1380, 26 janvier. Feci (ego Jeronimus Zanobii, faber) XVI crocos de ferro quos recepit Jacobus de Nionis pro sustinendo gorgas de plumbo supra magnam turrim pontis Rodani... (Folio 449).

³ 1381, 2 octobre. Magistro Jhi Morihe, fusterio, XV fl. pro complemento trium solariorum magne turris pontis Rodani et egredario. Item solvatis Remirotto Sancii, castellano dicte turris, X fl. pro faciendis cappam fornellorum dicte turris pontis et pro gippando unum solarium. (Folio 457 verso).

⁴ 1382, 17 juin. Magistro Jhi Blancheti pro CLII quarteriis positis in propugnaculis seu merletis et turnellismagne turris pontis Rodani et pro cupayronibus dictorum merletorum que fieri debebant ad modum aliarum turrium videlicet de bugetis ; si fierunt, eminabat periculum ob flatum... deliberatum extitit olim per dnum Bernardum de Manso, per magistrum Jhem de Regio et per me, dictum Rostagnum de Mories, quod ob fortitudinem et pulcritudinem turris fierent de quarteriis... (Folio 485 verso).

1382, 21 février. Remirotto Sancii, capitaneo magne turris pontis Rodani, de mandato locumtenentis capitanei generalis civitatis pro gippando solarium supernum ipsius turris et pro ponendo lapides sive codullos pro deffensione ipsius turris XV fl. (Folio 462).



Bartsago, photo, Avignon, 1911.

LA TOUR DU PONT SAINT-BÉNÉZET
(Façade postérieure)

La *vis* ou escalier de la tour était restée en plan. Raymond de Monteux s'était déchargé de ce travail sur Jean Blanchet. Les malentendus continuels qui existaient entre ces deux associés avaient singulièrement retardé la construction de cet ouvrage.

En 1385 on les met en demeure de terminer cette vis qui nous paraît être un escalier renfermé dans une tourelle accolée à la grande tour. Ce travail fut terminé dans le cours de l'année ¹.

En 1386, Jean Blanchet apparaît une dernière fois pour boucher une ouverture qu'on avait laissé à la grande tour ². La couverture en plomb de ce bastion se détériora rapidement. En 1387 on fut obligé de la réparer. C'est le charpentier Girald Brès qui se chargea de ce travail ; il employa 14 livres d'étain et 87 livres de plomb pour la remettre en état ³.

¹ 1385, 31 octobre. Blancheto, peyrerio, V fl... pro perficiendo edificium vitis turris pontis Rodani ; qui qinque fl. in diminucionem majoris summe videlicet XXV fl., de voluntate magistri R. de Montiliis eidem Blancheto tradi debent, qui magister R. de Montiliis vitem turris pontis Rodani perficere debet, et quod dictus Blanchetus promictat vice dicte magistri Raymundi dictum opus perficere integre et ut cicius poterit absque dilacione seu mora. (Folio 562 verso).

1585 (sic), 11 décembre. Magistro Jhi Blancheti, lapicide, X fl... in diminucionem majoris summe videlicet XXX fl. eidem debitorum pro complendo vitem magne turris capitis pontis Rodani et pro implendo crotonum subtus dictam turrim et pro claudendo foramina pontis. (Folio 566).

² 1386, 9 avril. Bernardo Richerii tres fl. quos tradidit Jhi Blancheti, lapicide, pro certa quantitate bujetorum per eundem lapicidam scissorum et talhatorum pro claudendo foramen magne turris pontis. (Folio 575 verso).

³ 1387, 6 mai. Giraldo Brici, fusterio XII fl... et primo pro aptando tectum seu coperturam magne turris site supra pontem Rodani, coperte plumbo, pro XII jornatis operariorum et aliis operibus necessariis in dicta turri, que ascendunt in summa IV fl. III gr. ; et pro XIV libris de stangno pro soldando dictam coperturam, I fl. V gr. et duos quartos ; item pro liquefaciendo stagnum in carbone ad opus dicti tecti III gr. ; item pro 87 libris de plumbo, V fl. I gr. ; item pro tribus jornatis quibus operatus fuit magister Birardus Bricii XXIV fl. (Folio 612)

Il n'avait pas fallu moins d'une dizaine d'année pour achever la construction de la tour du pont. A travers ces comptes elle nous apparaît comme un haut bastion en forme de carré ou de parallélogramme, flanqué au sommet de 4 tourelles en encorbellement et surmonté d'un campanile : une petite tour accolée à son flan contenait l'escalier. Malgré sa solidité cette tour n'eût qu'une existence éphémère et sa démolition coûta plus cher que sa construction.

Nous sommes en 1410 ; 450 routiers aragonais stipendiés par Benoît XIII occupent la forteresse constituée par : les deux palais que relie entre eux un mur solide avec, au milieu la haute tour Quinquengrogne ; la nouvelle tour du pont ; le rocher et la portion du rempart unissant le pont au rocher. Les avignonnais de leur côté ont pris des hommes d'arme à leur solde et depuis le 30 avril le siège de la forteresse commence¹. C'est ce qu'on appelle la guerre des Catalans (4 avril 1410 – 23 novembre 1411).

Le premier effort des assaillants semble avoir surtout été dirigé du côté du pont dont la privation les gênait fort. L'artillerie avignonnaise, catapultes et bombardes, bat le châtelet du pont du haut des tours du nouvel hôpital St-Bénézet (ancien hôpital du cardinal Ardoin Aubert) et de la porte Aiguière et du sommet d'une forteresse construite dans l'île d'Argenton (la Barthelasse). Après avoir détruit les ouvrages extérieurs défendant l'entrée du pont, le 7 juin on établit un bouclier fait de poutres et de planches pour arriver de la tour de l'hôpital au pied de la tour du pont que l'on tente d'incendier mais sans succès. On commence alors la mine de la base de la tour.

Le 21 juillet on tente encore inutilement d'incendier la tour avec ses défenseurs au moyen de sarments arrosés d'huile. On continue ensuite activement les travaux de mine sous la direction du sénéchal de Beaucaire.

Vers le milieu d'août on donne, toujours sans succès, un assaut général de la tour Quinquengrogne, au petit palais et à la tour du pont.

¹ Tous ces détails de la chute de la tour sont tirés de : P. Pansier, *Les sièges du palais apostolique sous Benoît XIII*, Annales d'Avignon et du Comtat t. IX, 1923.

Heureusement que d'autre part le travail souterrain de la mine avait été poursuivi et progressait sans être éventé par les aragonais. Grâce à lui le 12 septembre la tour du pont s'abat subitement laissant aux avignonnais (*sic*) la possession des ruines de ce qui fut le pont. Cette catastrophe surprend les Catalans à tel point qu'ils s'enfuient sans avoir le temps d'emporter leurs vivres et munitions qui tombent ainsi aux mains des assaillants.

En avril 1411 les Catalans ayant été enfin délogés d'une tourelle qu'ils occupaient sur le rempart derrière le petit palais, on commence la reconstruction de la tour du pont. Edifié en pierres sèches ce bastion provisoire fut terminé en juin et on y cantonna Astolde de Pazzi, moine soldat, qui était en même temps capitaine d'hommes d'arme et prieur du monastère de Cathenac de l'ordre des bénédictins au diocèse de St-Papoul.

IV

La provisoire tour en pierres sèches de 1411 ne garda pas longtemps l'entrée du passage du pont. Quoique en 1412 on ait fermé ses baies ouvertes au moyen d'une double porte sa reconstruction était décidée et considérée comme urgente. Ce qui en retardait l'exécution c'était le mauvais état des finances de la ville.

La première pierre de la nouvelle tour fut solennellement posée le 15 juin 1414. Sa reconstruction fut complète. En mai 1412 on avait transporté en lieu sûr les pierres provenant de l'ancienne tour : on les utilisa dans la nouvelle bâtisse. Certainement on utilisa aussi ce que la mine avait respecté des fondements de la tour de 1375-85. La nouvelle tour fut donc construite sur le même plan. Mais pour des raisons budgétaires elle resta assez basse et surmontée d'une simple toiture sans ouvrages défensifs. En 1447 on répare les *galeries* de cette tour, mais en votant ces réparations le conseil en fixe le prix à 40 florins au maximum ¹.

¹ 1447, 21 juin. Super facto reparacionis facte supra galerias turre pontis assendencium usque ad summam XL fl., per nobilem Garciam Arnaudi de Badeto, capitaneum dicti pontis, conclusio quod sibi solvantur dicti XL fl. per manus suas super emolumentis gabelle rerum quas facient intrare casu quo reparaciones sint necessarie vel utiles (Délib. Du conseil, t. II folio 26).

En 1478 on ouvre une porte intérieure, travail peu important qui ne coute que 9 florins ¹.

Ce n'est qu'en 1489-90 que la superstructure de cette tour fut achevée. Le 2 juillet 1489 les consuls avaient traité avec Antoine Carteron. Le 15 août le conseil ratifie cet accord ².

Cette année-là on rehausse la tour d'un étage ; c'est ce que nous indique nettement, à défaut du prix fait perdu, le procès-verbal de la vérification des travaux faits à cette tour par Antoine Carteron ³: « la grosse muraille regardant vers Villeneuve mesurant jusqu'aux merlets contient 27 cannes carrées ; la muraille où sont les deux fenestres croisées par lesquelles on regarde dedans la ville, 20 cannes et demie ; les deux grosses murailles qui sont aux costés dudit ouvrage par lesquelles d'ung cartier on regarde vers Lyon amont le Rosne et de l'autre vers Barbentane avec les deux cheminées, 24 cannes ». Les murailles ont donc été montées à la hauteur d'un étage, et sur la façade méridionale on perça deux fenêtres. La toiture est constituée par une voûte recouverte en *bars* ou dalle de pierre de Caromb : « en la voulte de ladite tours bordée de bars de Caron sont 39 cannes ». Aux quatre angles de la tour on construisit en *avancement* ou encorbellement quatre tourelles qui sont « aux quatre cayres qui est d'espeisseur de 9 palms contient 2 cannes 7 palms ». Toute cette superstructure était munie de créneaux et machicoulis : « les merletz et corbeaulx que sont entour ladite grosse tour et lesdites quatre tourelles contiennent 53 cannes et demie ».

¹ 30 mai 1478. A mestre Peire Doblet, mason, per lo bastiment de la tore del pont. Mandat de neuf florins per las despensas fachas de l'obras de la porta que on a fach à la torre del pont (Arch. De la ville cc mandat 376).

² Nota que à 2 juillet 1489 mezsies loz consolz an balhat à mestre Anthonio Carteyron, masson, la fabryque de la tore del portal del pont de Rosse et de refayre los merlèz et machecolyz de la muralla fyns à la roca, et refar la tore que es facha après que es contra lo pont del petit palays, come costa per nota presa per mestre Franses Morini, notary, l'an et jort sobre dyt. (AA 150 folio 131). Les minutes de F. Morini existent encore mais le volume des brèves de 1489 ne contient pas l'acte en question.

1489, 15 août. Fuit conclusum quod consules faciant reparare de lapidibus bene et decenter portale pontis in parte superiori... Et fuerunt deputati Bufillus de Brancassii, pro originario, Lucas Cambi pro ytalico, et Balthesar Gerente pro citramontanis (Délib. Du conseil, t. V A, folio 208).

³ Ce procès-verbal a été publié par nous in extenso : Annales d'Avignon et du Comtat, 1912, t. I, p. 11-14.

On continua jusqu'au sommet la *visette* ou escalier qui se trouvait sur la façade occidentale dans une tourelle ronde à moitié encastrée au milieu de la grande muraille : « l'advisettes et degretz de pierre par lesquelz l'on monte sur le barda de ladite grande tour, pour ce qu'elle est moitié dedans la grosse muraille de l'ung des costéz et contant le dessus de ladite advisettes outre les degréz pour muraille de buget l'ont estimé 400 florins ». On refit alors les deux montants du portail donnant accès sur le pont avec des sièges de pierre en dehors : « pour refaire les batans de la grande porte vers Villeneuve et pour murer comme il a esté de besoing, 20 florins. – Les deux masans de l'entrée basse du portail à chacun costé contiennent 10 cannes et demie carrées de gros buget et les sièges de pierre de ung cartier à l'autre, 2 cannes ½ ». Enfin on orna les façades de quatre écussons : deux aux armes de la ville, les deux autres aux armes du pape Innocent VIII et du cardinal légat Julien de la Rovère. Ces armes avaient été sculptées par Antoine Carteron, le maçon chargé de tous ces travaux de réfection de la tour ; elles lui furent payées 32 florins, (768 fr.), mais il reçut en plus un florin 12 sous pour fixer ces écussons dans le bâtiment de la tour. Quant aux travaux de la tour ils lui avaient été payés 2.230 florins, soit environ 53.520 fr. de notre monnaie d'avant-guerre, mais dans ce prix étaient comprises les réparations effectuées à la portion des remparts allant du pont à la chapelle St-Martin sur le rocher.

La tour était finie au printemps de 1490 et les 22-28 mai Claude le Prince, Antoine Collin, maçons, Pierre Chapus et Jean Targuyot, charpentiers, avaient mesuré les constructions faites et fixé leur valeur.

Pendant l'exécution de ces réparations « survint une grande inondation du Rosne où maistre Anthoine Carteron fust grandement domagé tant en chaulx que en pierre et aussi car l'une des croisées de la voulte par abondance de pluyes vint à tomber ». Aussi en plus de qui lui était dû, la ville donne à Carteron 12 florins et une robe.

Pour ces travaux le 3 novembre 1489 Carteron avait acheté à Jean Morgier, *lapicide* de Villeneuve toutes les pierres nécessaires au prix de 5 florins 6 gros le voyage rendu sur la rive droite du Rhône ¹.

¹ 1489, 3 novembre. Omnes lapides necessarios pro constructione turre et edificiorum in portali in fine pontis Avinion. dicto lo portal du Rosne (Notaires, fonds de Beaulieu, brèves de J. Chasalis, folio 3).

Les fenêtres de la façade méridionale, en noyer, sortaient de l'atelier de Jean Bielle, menuisier¹.

Les deux ponts-levis, 12 petites fenêtres, 7 portes avaient été fournis par le charpentier Pierre Chapus ainsi que les bois des planchers².

Le 28 mai on paye un mandat de 11 florins au peintre Laurent Villate pour avoir peint *las cymaz* (symassios, corniches) *bugets* (bugettos, coyers ou blochets), *fæuillatz* et *fæuilletas* (forullagios, voliges) de la tour du pont³.

Je ne trouve ensuite qu'une minime dépense de 15 florins (360 fr.) en 1492 pour la réfection des latrines de la tour du pont.

V

La tour du pont ne fut ensuite plus modifiée ; elle a bravé les injures du temps mais surtout le vandalisme des hommes et nous pouvons la contempler telle qu'elle était en 1492. Seule la montée qui jadis y donnait accès à disparu complètement ; on en cherche vainement la trace et en présence du précipice creusé devant la façade méridionale de la tour on se demande quelle route suivaient autrefois voyageurs et marchandises pour arriver au niveau du sommet des piles du pont.

On accédait au pont St-Bénézet par une montée qui est encore très bien indiquée sur les plans d'Avignon du XVII^e siècle. Cette chaussée passait entre le cimetière ou jardin de l'hôpital St-Bénézet et les murs de clôture du jardin de l'archevêché ; elle aboutissait à l'impasse sans nom qui débouche au coude de la rue Ferruce.

¹ 1490, 22 juin. Paguat à Jehan Bielle, menusyer, per 2 fenestras que a fag alla tore del pont novo. – Summam XI fl. pro precio pro factura duarum fenestrarum croysatarum de noguerio pro portali pontis et aula nova ab ea parte que respicit versus civitatem (Arch. de la ville cc mandat n0 381)

² Paguat à mestre Peyre Chapus, fustyer, per l'obrage fet per la tore novo del pont. – Per lo pont levadis de la tour du pont, lo grant et lo petit, fl. X. – XII fenestres per laditte tor, fl. VI. – Per VI portez, fl. VI. Per la porte grandete, fl. V. - ... Per 6 cannes de costiere per la megan desus lo solier de la tour du pont, fl. I – Per XX cannes de VI palm de solier de la tour du pont... et 2 cannes ½ de solier petit desot lo grant solier, fl. CLXV. (Arch. de la ville, CC mandat 401 du 25 juin 1490).

³ Paguat à Laurent Vilate, pintre, per la torre del pont (pro pictura symassiorum, bugettorum et forulagiorum lignorum). Pour 17 cannes et demy de symatz à raison de deux gros la cano, fl. II S. XII – Pour 150 cannes de foeulhatz à raison de six deniers pour canent, valent fl. III S. II. – Pour 350 petites foeulettes, valent fl. I S. III. – pour 54 bougetz pour bugetter ledit ouvrage et enfustement, valent fl. IV S. XII. – Summa, fl. XII (Arch. de ville, CC mandat 313 du 28 mai 1490).

Le pont fut temporairement fermé à la circulation en 1603. Plusieurs projets de reconstruction furent dressés. En 1613 l'adjudication de l'un d'eux fut donné à Sr François Mottet, architecte de *Sellon* (Salon) pour la somme de 420 mille livres ; le devis prévoyait la réfection d'une arcade et de 4 piles¹ ; celles-ci devaient être réédifiées sur nouveaux fondements.

En 1619 il manquait non plus une arche mais 4 et on proposait des modifications au devis de 1613 qui donc, certainement faute d'argent, n'était pas encore entré en voie d'exécution. Les modifications proposées furent repoussées² et je crois que le pont finit par être momentanément remis en état puisque, en 1650, on signale la chute d'une nouvelle arche et le mauvais état des autres³. Mais à partir de cette époque le pont fut définitivement abandonné.

Un plan dressé en 1681 nous montre dans quel état il se trouvait alors. En plein Rhône les trois arches voisines de l'ancienne ile d'Argenton étaient abattues. Sur l'ilot 4 arches étaient debout, mais elles n'étaient reliées à rien car il y avait ensuite, dans une lone existant entre l'ilot l'ile (*sic*) des Chartreux, un vide correspondant à quatre arches dont il ne restait plus trace.

Pour traverser le Rhône on prenait alors le bac à la porte du Limas (porte de l'Oulle) ; il vous transportait dans l'île des Chartreux. Là, par une chaussée moitié en terre, moitié sur pilotis, on arrivait à une arche en pierre. Il manquait ensuite trois arches qu'on avait remplacées par une passerelle en dos d'âne sur pilotis ; on arrivait ainsi à la branche de Villeneuve sur laquelle quatre arches en pierre permettaient d'atteindre la tour Philippe-le-Bel.

Ce mode de transit avait un inconvénient ; c'est qu'on payait double droit : 1° droit de pontonage pour aller de la porte de l'Oulle à l'île des Chartreux, 4 deniers en belle saison et 8 deniers de décembre à fin mars ; 2° le droit de pontonage pour passer sur le pont de l'île des Chartreux à la tour, droit qui était aussi de 4 deniers par piéton en toute saison. (A. de la ville, boîte 74, pièce 184).

¹ Archives de la ville DD.

² Archives de la ville DD, et AA 16 f° 60.

³ Archives de la ville AA 63.

Un autre plan dressé vers 1721 nous montre que dans la Barthelasse il ne reste plus que deux arches debout et une seule sur la branche de Villeneuve : celle attenant à la tour. Le bac a été installé en amont du pont là où il se trouve actuellement. Les ribériers ou nautonniers d'Avignon vous font traverser la première branche du Rhône. En Barthelasse vous abordez au « bureau du commis du roi » où vous avez à acquitter des droits de douane si vous transportez avec vous des marchandises. Par un chemin planté d'arbres des deux côtés vous traversez la Barthelasse ; là les nautonniers de Villeneuve vous attendent et un second bac vous conduit en terre royale.

Depuis 1650, depuis que le pont était fermé au transit, la montée qui y donnait accès servait plus qu'aux dévotes gens qui venaient prier ou ouïr les offices divins dans les chapelles de la seconde pile. Cette chaussée avait été remise en état en 1633 : le maçon Limousin avait refait la muraille d'un des côtés ; Barralat le *caladaire* avait pavé à neuf la « descente du pont »¹. En 1716 la confrérie des nautonniers, ayant construit une chapelle de St-Bénézet, plus personne donc ne montait sur les ruines du pont, il était même dangereux de s'y aventurer tant il était délabré.

La montée du pont ne servait plus à rien en 1728 ; les recteurs de l'œuvre de la maison et hôpital St-Bénézet décidèrent de la faire disparaître. Mais cette chaussée était solide ; ce n'était pas un simple remblai en terre. Avant la construction des remparts du XIV^e siècle, à chaque crue un peu forte elle était battue et balayée par le courant impétueux des eaux du Rhône ; elle aurait été rapidement emportée si elle n'eut constitué une masse solide. Aussi avons-nous vu qu'elle était pourvue de murailles sur les côtés et pavée par dessus.

¹ 1662, 24 nov. A Jean Limosin, maistre masson, pour desfère d'un costé la montée du pont, 60 l. – 1663, 15 avril. A Me Simon Barralet, 18 l. pour avoir pavé la descente du pont et la muraille neusve nouvellement faicte. – 1663, 19 dec. A S. Limousin, dit la Valette, 75 l. pour reste 120 l. pour avoir refaict, basti et construit une partie de la montée du pont, suivant prixfait reçu par Me Desmarest, notaire, le 24 nov. 1662. (Hôp. Du pont, E 13 f^o 89 v^o ; et 92).

A. Forts anciens depuis
 B. Chapelle d'Archevêque
 C. Tranchée plus près de la ville
 D. Arches abîmées et brisées par la chute depuis
 en par les papiers végétaires qui y a fait, lesquels
 ont fait mourir des très vigoureux qui y étoient
 Jean successif d'Avignon
 E. M. des ports chartrons commencent avec un
 bouches, au bout de laquelle qui va 200. Toises environ
 au dessus de murailles de la ville, on a construit trois portiers
 en pierre de Roche qui ont causé un très grand
 le port de plus de 100. Toises de large.

F. Tens de vitonnage de la ville
 G. quatre arches depuis son laquelle il me parait que fort peu de
 H. arches brisées par les plus vigoureux
 I. La straitte pour le lac
 L. Villon pour le avignon
 M. le fort d'Archevêque
 N. vieux quai le long de Rhone
 O. quatre arches depuis près d'Avignon
 P. Fort arches depuis Rhone qui se font leur commença



LE PONT D'AVIGNON ET LE PASSAGE DU RHONE VERS 1680 (Arch. De la Ville, boîte 75).

Quand sur l'ordre des recteurs de la maison de St-Bénézet les ouvriers attaquèrent cette chaussée pour la démolir on s'aperçut rapidement que ce serait un travail dur et coûteux. On employa alors les grands moyens : on acheta 58 livres de poudre et on fit jouer la mine pour arriver à disloquer cette masse compacte¹. En décembre 1728 le terrain où fut jadis la montée du pont était complètement aplani ; il resta la propriété de l'hôpital St-Bénézet.

**Suivent ensuite les PIÈCES JUSTIFICATIVES
qui seront ajoutées ultérieurement.**

¹ 1728, 22 dec. A maître Jean Baptiste Moute, poudrier, 30 l. pour prix de 58 livres de poudre pour faire jouer la mine pour tomber les murailles de la montée du pont. – 1728, 20 dec. Pour les ouvriers qui ont travaillé à la démolition de la montée de la tour du pont et pour charrier les ruines... (Ibidem, suppl. E 30, n° 35 et 35 (sic)).